Partenaires Officiels







En présence de

Valérie FOURNEYRON,
Ministre des Sports, de la Jeunesse,
de l'Education populaire et de la Vie associative

Benoît HAMON,
Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances,
chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation



Un événement Groupe Les Echos

8ème ÉDITION

Forum National des Associations & Fondations

Le rendez-vous annuel des dirigeants & responsables du secteur associatif

MÉCÉNAT
GOUVERNANCE
INNOVATION SOCIALE
EUROPE
FINANCEMENT
BÉNÉVOLAT
REGROUPEMENT
SUBVENTIONS
EVALUATION
COLLECTIVITÉS

Le Mois de l'économie sociale et solidaire, l'économie qui a du sens.

Programme & inscription sur
www.forumdesassociations.com

Partenaires Associés





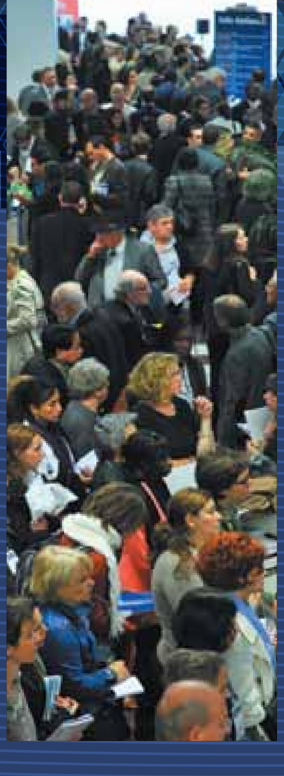
Médias Officiels








8e Forum National des
Associations & Fondations



UNE DYNAMIQUE POSITIVE !

L'évolution des rapports entre Associations et Collectivités locales avec la prochaine refonte de la charte des engagements réciproques, la promulgation attendue de la première loi ESS et la création d'un fonds pour l'innovation sociale sont au coeur de l'actualité de cette fin d'année. L'ensemble du secteur associatif se mobilise pour répondre aux effets de la crise et engager une nouvelle dynamique constructive et pérenne.

Dans ce contexte de réflexion et de collaboration étroite avec les pouvoirs publics, la 8ème édition du Forum National des Associations & Fondations s'impose plus que jamais comme un catalyseur d'énergie positive mais aussi un lieu de formation pour accompagner la gestion, le développement et le potentiel innovant des associations et fondations.

Devenu incontournable, ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger sur les évolutions en cours et d'évoquer les chantiers à venir pour les associations, les fondations et l'ensemble des parties prenantes du secteur associatif.

Nous remercions l'ensemble des membres de notre comité d'orientation pour sa mobilisation et son implication dans l'élaboration du programme de conférences et ateliers mais aussi l'ensemble des partenaires qui s'associent à cette initiative. Cette journée est une occasion unique de bénéficier de conseils d'experts avisés et de partager l'expérience et le quotidien des responsables et dirigeants d'associations et fondations.

Bon Forum à tous !

Xavier KERGALL,
Directeur Général

Laurent BACCOUCHE,
Commissaire Général

(1) Comité d'orientation

Yaele AFERIAT ▪ Pierre ALDROVANDI ▪ Sylvie BANOUN ▪ Nadia BELLAOUI ▪ Charles-Aymeric CAFFIN ▪ Francis CHARHON ▪ Clarisse DA COSTA ▪ Béatrice DE DURFORT ▪ Gwenaëlle DUFOUR ▪ Philippe-Henri DUTHEIL ▪ Blandine FOURDRINIER ▪ François GENEST ▪ Philippe GUAY ▪ Maryse HAMEL ▪ François JEGARD ▪ Philippe LACOSTE ▪ Virginie LEFORT ▪ Dominique LEMAISTRE ▪ Brigitte LESOT ▪ Alain LEVRARD ▪ Michèle LORILLON ▪ Martin MATHIEU ▪ Bénédicte MENANTEAU ▪ Monique MILLOT-PERNIN ▪ Jean-Baptiste MOUGEL ▪ Pascal REMILLIEUX ▪ Jean-Luc SCEMAMA ▪ Virginie SEGHERS ▪ Hugues SIBILLE ▪ Viviane TCHERNONOG ▪ Antoine VACCARO ▪ Jean-Pierre VERCAMER

Inscription & Programme sur
www.forumdesassociations.com
(votre code invitation en dernière page)

« Une journée de formation, d'informations et d'échanges pour optimiser la gestion, le développement et le financement des associations et fondations. »

24 Conférences Techniques

pour vous approprier les meilleures pratiques juridiques, fiscales, sociales, comptables, financières, de management et de communication.

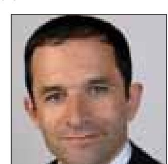


2 Conférences Plénières

avec la participation de



Valérie FOURNEYRON,
Ministre des Sports de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative



Benoît HAMON,
Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation

30 Ateliers Pratiques

pour vous familiariser avec les outils et les solutions concrètes.



60 Stands

pour des consultations individuelles et rendez-vous d'experts.



A qui s'adresse le Forum ?

- **Dirigeants et principaux responsables d'associations**
  Présidents, Vice-présidents, Secrétaires généraux, DG, Trésoriers, DAF, Responsables Comptables, DRH, Chargés de Communication...
- **Partenaires-conseils des associations**
  Experts-comptables, avocats, juristes, notaires, experts, consultants...
- **Acteurs institutionnels et Collectivités Territoriales**
  Administrations centrales et territoriales, collectivités locales, élus et cadres des services publics, grandes agences, EPL, EPIC, professionnels de l'éducation, réseaux patronaux et consulaires...
- **Médias et leaders d'opinion**



Partenaires Officiels



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES





CREDIT COOPERATIF

Partenaires Associés





Conférences Techniques (durée 1h30)

Horaire	Code	Conférence	Intervenants
9h00	C01	L'évaluation au service d'une plus grande efficacité des organisations et de leur action.	*EY*
	C02	Des alternatives innovantes pour le financement des associations. Partage d'expériences.	*CRÉDIT COOPÉRATIF*
	C03	Analyse comparative des structures associatives à travers le monde.	*DELOITTE*
	C04	Comment sécuriser l'utilisation des fonds privés dans le cadre du mécénat ?	*FONDATION DE FRANCE, CNCC*
	C05	Démarche réussie de vos fusions : méthode et points de vigilance, de la préparation à la vie commune.	*IN EXTENSO, CHORUM*
	C06	Concilier innovation sociale et efficacité économique.	*UP CONFERENCES*
	C07	La gestion immobilière : un enjeu stratégique pour les fondations et fonds de dotation.	*PwC*
11h15	**P01**	Associations et collectivités locales : Quels engagements réciproques ?	***CONFÉRENCE PLÉNIÈRE***
	C08	Générosité, philanthropie et mécénat : état des lieux et nouvelles tendances.	*COMITÉ DE LA CHARTE, FRANCE GÉNÉROSITÉS, AFF, ADMICAL*
	C09	Bonnes pratiques de gouvernance et de contrôle dans les fondations multi-bailleurs – étude internationale.	*EY*
	C10	La RSE au service du projet associatif et de la performance : pourquoi et comment s'engager ?	*CRÉDIT COOPÉRATIF, CHORUM*
	C11	Raréfaction des fonds publics dans le secteur ESMS : quelles alternatives pour le financement des associations ?	*CSOEC, CNCC*
	C12	Pour une stratégie d'équilibre budgétaire de votre association.	*AUDECIA*
14h00	C13	Passage des subventions aux marchés publics : conséquences économiques sur les associations.	*CSOEC*
	C14	Les fondations : des fonds d'innovation sociale au service des associations.	*FONDATION DE FRANCE*
	C15	Mécénat : bien comprendre les attentes des entreprises.	*CSOEC, FONDATION DE FRANCE*
	C16	Ethique et libéralités.	*CSN, FRANCE GENEROSITES,*
	C17	Comment faire du contrat de génération une opportunité pour piloter sa stratégie RH ?	*CHORUM*
	C18	La notion de groupe dans les associations. Gouvernance, Finances, Régime juridique et fiscal.	*DELOITTE, DELSOL AVOCATS*
	C19	Mécènes et fondations : comment évaluer la viabilité économique du projet associatif ?	*FRANCE ACTIVE*
16h15	**P02**	Associations, Fondations & Entreprises dans un monde qui bouge ! Pourquoi et comment s'allier pour faire avancer la société ?	***CONFÉRENCE PLÉNIÈRE***
	C20	Responsabilités des associations employeuses et prévention des risques.	*MAIF*
	C21	Immobilier associatif : points de vigilance et opportunités.	*IN EXTENSO, CRÉDIT COOPÉRATIF*
	C22	Typologie des modèles socio-économiques associatifs.	*CPCA*
	C23	Les enjeux de la communication financière des associations et fondations dans une période de crise.	*CNCC*
	C24	Savoir se présenter, mettre en valeur son projet, convaincre des mécènes.	*DELSOL AVOCATS*

Crédit Photos © Foucha_Muyard

→ DÉTAIL DES CONFÉRENCES SUR LES PAGES SUIVANTES

Médias Officiels

LE FIGARO Les Echos







Médias Associés











LexisNexis





Ateliers Pratiques (durée 30min)

9h45	A01	Secteur social / médico-social : préparer son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.	DIFFERENCE
	A02	Comment remplir efficacement un dossier de demande de subvention ?	DJEPVA
	A03	Loi de sécurisation de l'emploi : quels impacts pour votre association ? Comment vous mettre en conformité en matière de protection sociale ?	CHORUM
10h30	A04	Les bonnes pratiques de gestion des subventions.	EY
	A05	Actualités du Mécénat et Mécénat d'entreprise.	PwC
	A06	Les incidences comptables et budgétaires des regroupements d'associations sociales et médico-sociales.	EXCO
11h15	A07	Le Chèque emploi associatif : l'emploi simplifié.	URSSAF
	A08	Les placements financiers des associations et des fondations : comment concilier "sécurité, rentabilité, disponibilité" dans le contexte économique actuel ?	W FINANCE
	A09	Rappel des obligations en matière de publicité des comptes.	DELOITTE
12h00	A10	Quel type de performance rechercher pour le placement des associations et des fondations ?	BANQUES POPULAIRES
	A11	Projet de loi ESS : incidences pratiques, juridiques et fiscales prévisibles sur les OSBL. Les dix points clés à retenir.	DELSOL AVOCATS
	A12	Soyez créatifs et concevez facilement les applications qu'il vous manque.	ALIAS
12h45	A13	Virements, prélèvements : les règles changent, comment s'y préparer ?	CRÉDIT COOPÉRATIF
	A14	"Coups de cœur" du Forum : 5 projets innovants à l'honneur !	
	A15	Quelle organisation pour limiter la fiscalisation générale de votre association en cas d'exercice d'activités lucratives ?	IN EXTENSO
14h00	A16	Associations : quelles alternatives entre fiscalité et secteur à but non lucratif ? Quelles conséquences fiscales ?	FIDUCIAL
	A17	Les fonds de finance solidaires, une opportunité complémentaire au financement bancaire.	BNP PARIBAS
	A18	Levée automatisée et traçabilité des dons grâce à la gestion électronique des donateurs (DRM).	FIDECIA
14h45	A19	Conventions réglementées : comment les recenser ?	CNCC
	A20	La responsabilité pénale des associations et de leurs dirigeants. Evolutions législatives et jurisprudentielles à travers les associations sportives.	WOLTERS KLUWERS
	A21	Quel financement pour votre projet associatif ?	LA BANQUE POSTALE
15h30	A22	Territorialité des dons : où en est-on ?	FONDATION DE FRANCE
	A23	De nouveaux modèles économiques privilégiés par le projet de loi sur l'ESS ?	JPA ASSOCIATIONS
	A24	Les financements non bancaires : comment les décrocher, les renouveler et maîtriser leur gestion ?	OEC PARIS ILE-DE-FRANCE
16h15	A25	Financement des associations : quelles nouvelles pistes pour palier la baisse des subventions ?	DIFFERENCE
	A26	Le compte d'emplois des ressources : focus sur points de vigilance.	EXPONENS
	A27	Traitement et validation de vos factures ? Et si vous dématérialisiez pour optimiser ? ... En toute simplicité !	YOOZ
17h00	A28	Associations et impôts commerciaux : avantages et inconvénients de l'assujettissement. Exemple du CICE.	CSOEC
	A29	Comment construire et évaluer une belle campagne de communication, et qui marche : 3 cas concrets !	NG'AD
	A30	Le DLA, un appui opérationnel pour renforcer sa fonction employeur.	AVISE



C01 — 9h00 – 10h30

L'évaluation au service d'une plus grande efficacité des organisations et de leur action.

A partir d'un partage d'expériences sur la mise en œuvre d'une démarche évaluative, sur ses enjeux, ses difficultés et ses apports, indépendamment de l'obligation légale touchant le secteur médico-social nous réfléchirons à l'intérêt d'adopter une approche pragmatique et globale de l'exercice, qui soit complémentaire des approches académiques - qui visent le plus souvent à mesurer le seul impact social.
Cette approche doit contribuer à la fois à un meilleur pilotage des organisations, à une plus grande pertinence de leur stratégie et à une efficacité renforcée de leur action. Elle peut apporter une réponse à certaines attentes des partenaires notamment financiers.

Coordonnée par : **Anne RAMONDA,** *Senior manager - EY*

Intervenants
Vincent BROWN, *Responsable des évaluations - Médecins Sans Frontières*
Marie BRUNAGEL, *Senior Manager - EY*
Bénédicte DE SAINT PIERRE, *Vice-président Europe - United Way Worldwide*

C02 — 9h00 – 10h30

Des alternatives innovantes pour le financement des associations. Partage d'expériences.

Les modalités du financement public des associations et des fondations évoluent fortement : financements en baisse, commande publique prépondérante par rapport aux subventions. Pour pouvoir continuer à lancer de nouveaux projets, les OSBL doivent chercher de nouvelles ressources.

Des solutions innovantes en la matière existent : finance solidaire, financement hybride, titres associatifs, crowdfunding, ... Partage d'expériences et d'expertises.

Coordonnée par : **Jean-Marc PAUTRAS,** *Responsable des secteurs philanthropie et fondations - Crédit Coopératif*

Intervenants
Jérôme DECONINCK, *Directeur - Fondation Terre de Liens*
Philippe-Henri DUTHEIL, *Membre du Haut Conseil à la Vie Associative*
Olivier FURDELLE, *Conseiller – Fondation Roi Baudoin*
Geneviève GUENARD, *Directrice Administrative et Financière - CCFD - Terre Solidaire*
François LETT, *Directeur général délégué, responsable de la gestion éthique et solidaire - Ecofi Investissements*

C03 — 9h00 – 10h30

Analyse comparative des structures associatives à travers le monde.

Cette conférence propose une ouverture sur le monde associatif au-delà de notre hexagone.

Comment les associations et fondations sont-elles structurées juridiquement, selon les modèles latins, rhénans, anglo-saxons ou asiatiques ? A quelles dispositions règlementaires répondent-elles ? A quelles règles comptables et financières sont-elles soumises ? Quelles sont leurs contraintes fiscales ? Comment sont-elles utilisées pour répondre à leur objet associatif ? ...

Au-delà de la découverte de modèles associatifs différents, l'étude tentera de mettre en exergue ce qui pourrait être considéré comme de "bonnes pratiques" transposables sur le territoire français.

Coordonnée par : **Jean-Pierre VERCAMER,** *Associé responsable "Associations et Fondations" - DELOITTE*

Intervenants
Djamel ZAHRI, *Senior Manager - DELOITTE*



C04 9h00 – 10h30

Comment sécuriser l'utilisation des fonds privés dans le cadre du mécénat ?

Comment garantir aux donateurs, légataires et mécènes que leurs dons seront affectés à la cause de leur choix ? Cette question, essentielle à la pérennité des actions des associations, fondations et fonds de dotation, sera traitée à travers des cas pratiques et selon deux axes :
- les moyens pour sécuriser les flux au sein d'une association, fondation, fonds de dotation;
- la synergie nécessaire entre moyens humains et techniques pour assurer la maitrise du don en amont et en aval de son affectation.

Coordonnée par : **Christian ALIBAY,** *Expert-comptable, Commissaire aux comptes*

Intervenants
Thierry JARLET, *Directeur général - Association France Alzheimer*
Jean-Pierre LEFRANC, *Directeur Financier - Fondation de France*
Monique MILLOT-PERNIN, *Commissaire aux comptes, Présidente d'Honneur du groupe de travail "Associations, Fondations, Fonds de dotation" - CNCC, Membre du Collège plénier et du Comité d'audit de l'ACPR*
Martin SPITZ, *Responsable des Solidarités Internationales - Fondation de France*

C05 9h00 – 10h30

Démarche réussie de vos fusions : méthode et points de vigilance, de la préparation à la vie commune.

Sur la base d'une enquête réalisée auprès d'associations fusionnées et de témoignages, nous mettrons en exergue :
- les bonnes pratiques ou les pièges à éviter,
- les différentes étapes pour construire un projet commun,
- l'évaluation des coûts (y compris les coûts cachés),
- et comment associer l'ensemble des parties prenantes ?

Coordonnée par : **Maryse HAMEL,** *Responsable du marché Associations - In Extenso Ile-de-France* • **Jean-Baptiste MOUGEL,** *Directeur du dévéloppement et des partenariats - CHORUM - CIDES*

Intervenants
Fabrice DESCHAMPS, *Délégué syndical central CFDT - ACSEA*
Fanny GÉRÔME, *Chargée de mission - France Active CNAR Financement*
Vincent MERMET, *Directeur - Association Espace 19*
Pascal OREAL, *Directeur général - Association ASSAD-HAD en Touraine*

C06 9h00 – 10h30

Concilier innovation sociale et efficacité économique.

L'évolution qualitative et quantitative des besoins sociaux nécessite des solutions que l'Etat, affaibli et contraint par ses finances, ne peut plus porter seul. La réponse à ce contexte s'incarne dans l'innovation et la capacité à proposer des solutions pérennes et à fort impact, génératrices d'économies pour la collectivité. De nombreux projets existent déjà -souvent portés par le secteur associatif- qui ont su inventer de nouveaux modèles qui ne demandent qu'à être dupliqués.

Coordonnée par : **Hélène DELMOTTE,** *Rédactrice en chef - Gazette Santé Social*

Intervenants
Catherine BARBAROUX, *Présidente - ADIE*
Jean-Marc BORELLO, *Président du Directoire - Groupe SOS*
Louis GALLOIS, *Président - FNARS*

C07 9h00 – 10h30

La gestion immobilière : un enjeu stratégique pour les fondations et fonds de dotation.

Dans un contexte évolutif, les fondations et fonds de dotation ont besoin de points de repères pour définir une politique de gestion immobilière conforme à leurs obligations, cohérente avec leurs missions et valeurs tout autant qu'avec leur horizon temporel et leur mode opératoire. Si une attention particulière doit être portée à la dimension fiscale et juridique ainsi qu'à l'environnement économique, quelle place réserver aux enjeux de gouvernance et de gestion des risques, ainsi qu'aux aspects de communication et transparence ?

Coordonnée par : **Francis CHARTIER,** *Responsable Secteur Associations et Fondations - PwC*

Intervenants
François CHAPUIS, *Directeur financier - Apprentis d'Auteuil*
Béatrice DE DURFORT, *Déléguée générale - Centre Français des Fondations*
Christelle GRANDIN, *Notaire*
Valérie PIERRE, *Fondation Claude Pompidou*
Laurent WARNIER, *Crédit Foncier Immobilier*

P01 PLÉNIÈRE D'OUVERTURE — 11h15 – 12h45

Associations et collectivités locales : Quels engagements réciproques ?

Les associations connaissent une situation financière tendue, en partie en raison du retrait des collectivités publiques qui rencontrent des difficultés mais qui ont également besoin de s'appuyer sur les associations pour apporter des réponses aux besoins générés par la crise.

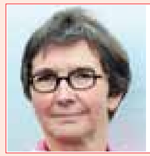
Comment établir de nouveaux partenariats à l'heure où le gouvernement prépare avec la CPCA une nouvelle charte des engagements réciproques incluant les collectivités locales, le projet de loi ESS donne une définition législative de la subvention, la Banque Publique d'Investissement crée un Fonds pour l'innovation sociale ?

Comment et à quelles conditions, organiser un dialogue sérieux et confiant entre les collectivités et les associations, pour répondre aux enjeux de la crise ?

Coordonnée par : **Hugues SIBILLE,** *Vice-président - Crédit Coopératif*

Intervenants

Nadia BELLAOUI, *Présidente - CPCA*
Yannick BLANC, *Préfet du Vaucluse, Président - FONDA*
Marie GASTALDI, *Responsable de mission partenariats et projets européens - Lille Métropole Communauté Urbaine**
Claudy LEBRETON, *Président - ADF (Assemblée des Départements de France)**
Guillaume LEGAULT, *Directeur général - UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air)*
Vivianne TCHERNONOG, *Chercheur, Centre d'Economie Sociale - CNRS*



Valérie FOURNEYRON,
Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

C08 — 11h15 – 12h45

Générosité, philanthropie et mécénat : état des lieux et nouvelles tendances.

Cette conférence réunira les présidents des principales structures qui fédérèrent les acteurs et qui accompagnent et encadrent l'appel à la générosité du public, la philanthropie et le mécénat aujourd'hui en France. Ils partageront avec vous leurs réflexions et perspectives sur les grands enjeux du secteur : la préservation de l'éthique, les nouveaux outils et les projets innovants, l'accompagnement dans la professionnalisation des organisations d'intérêt général, au plus près des enjeux de nos territoires, etc.. Cet engagement commun se veut aussi une mise en pratique des partenariats dont le secteur a besoin dans une logique de co-construction.

Coordonnée par : *Admical, Association Française des Fundraisers, Centre Français des Fondations, Comité de la Charte du don en confiance, France Générosités*

Intervenants

Francis CHARHON, *Président du Centre Français des Fondations*
Xavier DELATTRE, *Président - Association Française des Fundraisers*
Gérard DE LA MARTINIÈRE, *Président - Comité de la Charte du don en confiance*
Françoise SAMPERMANS, *Présidente - France Générosités*
Henri LOYRETTE, *Président - Admical*

C09 — 11h15 – 12h45

Bonnes pratiques de gouvernance et de contrôle dans les fondations multi-bailleurs – étude internationale.

Échanges sur les meilleures pratiques observées à l'international en matière de gouvernance, contrôle interne et externe et transparence à la lumière de la publication d'une étude rédigée par EY pour le Parlement Européen.

Coordonnée par : **Philippe-Henri DUTHEIL,** *Avocat associé EY, Membre du Haut Conseil à la Vie Associative*

Intervenants

Francis CHARHON, *Directeur général - Fondation de France*
Isabelle TRACQ-SENGEISSEN, *Commissaire aux comptes - EY*

*Sous réserve de confirmation

C10 — 11h15 – 12h45

La RSE au service du projet associatif et de la performance : pourquoi et comment s'engager ?

Associations et fondations, par leurs actions, ont largement contribué à faire émerger la notion de responsabilité sociétale. Mais qu'en est-il de la prise en compte de ces enjeux dans leurs pratiques ?

Mettre en concordance valeurs et pratiques internes permet de gagner en performance par une meilleure prise en compte des attentes des parties prenantes, l'optimisation des coûts, l'innovation. Quelle stratégie et quels outils pour y parvenir ?

Coordonnée par : **Christophe VERNIER,** *Responsable RSE - Crédit Coopératif*

Intervenants
Stéphane LATXAGUE, *Directeur général - Surfrider Foundation Europe*
Elisabeth LAVILLE, *Fondatrice et Directrice - Cabinet Utopies et mescoursespourlaplanete.com*
Marc MARHADOUR, *Délégué général - ADAPEI 44*
Emmanuelle PARADIS, *Chef de projet Prévention et santé au travail - CHORUM-CIDES*
Joseph RAMOS, *Délégué général - Handeco*
Jean-François SIMON, *Directeur général - Ethic Etapes*

C11 — 11h15 – 12h45

Raréfaction des fonds publics dans le secteur ESMS : quelles alternatives pour le financement des associations ?

La Raréfaction des fonds publics pousse à faire preuve d'inventivité tout en restant fidèle à son projet associatif. L'obtention de financements, publics ou privés, devient de plus en plus difficile et nécessite des arbitrages et des choix parfois stratégiques aux conséquences multiples.
A partir des témoignages de représentants d'associations et financeurs et de corps de contrôle, nous étudierons les pistes de réflexions à analyser pour diversifier la nature des financements. Nous étudierons aussi les conséquences en terme de production de l'information financière, afin de mieux répondre aux attentes nouvelles des différentes parties prenantes.

Coordonnée par : **François JEGARD,** *Commissaire aux comptes, Président du groupe de travail ESMS et sanitaire - CNCC* • **Hervé ELLUL**, *Expert-comptable, Membre du Comité non marchand - CSOEC*

Intervenants
Eric BLANCHET, *Directeur général - Association ADAPT*
Bruno DELAVAL, *Directeur - URIOPSS Nord Pas de Calais*
Bernard DEVERT, *Président, Fondateur - Habitat et Humanisme*
Patrice GARNIER, *Président - France Active*
Vincent LE TAILLANDIER, *Administrateur de l'ACSC et ancien inspecteur IGAS*

C12 — 11h15 – 12h45

Pour une stratégie d'équilibre budgétaire de votre association.

Dans un contexte difficile et en pleine mutation, les acteurs du monde associatif peinent à équilibrer leurs budgets, à financer leur développement.
Les associations doivent impérativement faire évoluer leurs modèles économiques.

Comment mettre en place une gestion et un pilotage budgétaire anticipateurs ?
Pourquoi et comment instaurer un dialogue de gestion renforcé avec les financeurs ?
Partagez l'expérience d'experts et témoins du secteur associatif sur les stratégies et les opportunités à explorer.

Coordonnée par : **Eric DUBEC,** *Expert-comptable, Commissaire aux comptes - AUDECIA* • **Frédéric MORELLI,** *Expert-comptable, Commissaire aux comptes - AUDECIA*



C13 — 14h00 – 15h30

Passage des subventions aux marchés publics : conséquences économiques sur les associations.

Les associations subissent de plein fouet le ralentissement économique général. Les financements publics distribués sous forme de subventions sont aujourd'hui en baisse constante aussi bien de la part de l'Etat que des collectivités territoriales. Ces dernières se sécurisent en exigeant une gestion transparente sous forme d'un modèle entrepreneurial : marchés publics, mise en concurrence, fiscalisation, comptabilité normée, reddition financière... Est-ce vraiment compatible avec le modèle associatif ? Quelles seront les conséquences de cette "évolution" sécuritaire ?

Coordonnée par : **Rudy JARDOT,** *Expert-comptable, Membre du Conseil d'Administration du Club Secteur Public - CSOEC* •
Jean-Michel MOREAU, *Expert-comptable, Vice-président du Club Secteur Public - CSOEC*

Intervenant
Brigitte CLAVAGNIER, *Avocate*

C14 — 14h00 – 15h30

Les fondations : des fonds d'innovation sociale au service des associations.

Dans un contexte de raréfaction des fonds publics et de crise économique, le secteur associatif rencontre des difficultés croissantes. Pourtant la multiplicité de ses actions de proximité doit pouvoir se poursuivre. Elles sont le garant de la cohésion sociale, dont le délitement est un risque majeur pour notre pays.
Face à ce défi, quel est le rôle et la contribution des fondations ? Sous quelles conditions peuvent-elles dépasser le statut de financeur pour devenir des véritables fonds d'innovation sociale au service des associations ?

Coordonnée par : **Emmanuel KESSLER,** *Journaliste*

Intervenants
Francis CHARHON, *Directeur général - Fondation de France*
Benoît DERENNE, *Directeur - Fondation pour les Générations Futures*
Vincent JANNOT, *Chargé de mission - Association RELIER*
Delphine LALU, *Directrice de la RSE et des Fondations - Groupe AG2R La Mondiale*

C15 — 14h00 – 15h30

Mécénat : bien comprendre les attentes des entreprises.

Les sociétés commerciales de taille moyenne soutiennent de plus en plus de projets d'intérêt général.
Pour convaincre ces entreprises à financer ces programmes, il faut comprendre leurs attentes et en tenir compte.
Celles-ci sont différentes de celles des grandes entreprises, des particuliers et des institutionnels.
Cette conférence vous présente la motivation et les intérêts des entreprises mécènes et vous donnera des exemples de stratégies gagnantes.

Coordonnée par : **Vincent DE FELIGONDE,** *Chef du Service Monde et Economie - La Croix*

Intervenants
Isabelle LAROCHETTE, *Présidente - Agence Solidarité Logement*
Vincent LEMAIRE, *Expert-comptable*
Frédéric THERET, *Directeur Marketing et Développement - Fondation de France*

C16 — 14h00 – 15h30

Ethique et libéralités.

Legs, donations, donation temporaire d'usufruit... : autant de possibilités offertes aux particuliers pour soutenir les actions des associations et des fondations. Celles-ci se doivent d'avoir une véritable réflexion éthique par rapport à la recherche de nouveaux testateurs, les relations avec les bienfaiteurs, la gestion des dossiers de legs ou d'assurance-vie... Des experts se penchent avec vous sur cette délicate question.

Coordonnée par : **Jean-Michel MATHIEU,** *Notaire, Président - INPF (Institut Notarial du Patrimoine et de la Famille)*

Intervenants
Gwenaëlle DUFOUR, *Directrice juridique et fiscale - France Générosités, Membre du Haut Conseil à la Vie Associative*
Pierre LEMEE, *Notaire*
Kristian TOKKA, *Directeur des Libéralités - Apprentis d'Auteuil*

C17 — 14h00 – 15h30

Comment faire du contrat de génération une opportunité pour piloter sa stratégie RH ?

Nouvelle obligation pour les plus de 300 salariés, sous peine de sanction, et condition préalable pour bénéficier d'aides financières pour les entreprises de 50 à 299 salariés, l' accord ou le plan d'action intergénérationnel inscrit la gestion des âges dans les politiques RH des structures.

Quelle démarche adopter pour mettre en œuvre le contrat de génération et réaliser le diagnostic préalable obligatoire ? Sur quels outils se baser ? Comment concevoir et négocier l'accord et quelle articulation avec les autres négociations obligatoires ? Comment organiser la transmission des savoirs et savoir-faire ?

Coordonnée par : **Alain DETOLLE,** *Co-fondateur de la Scop La Navette, Co-rédacteur en chef - Associations mode d'emploi*

Intervenants

Marie-Josée BATLLE, *Responsable du développement des activités institutionnelles et partenariales - APEC*
Marine BOYER, *Chef de projet Emploi et RH - CHORUM - CIDES*
Morgane LEMAIRE, *Chargée de mission auprès de la Direction générale - Uniformation*
Martine NATAF, *Directrice juridique et ressources humaines - Association œuvre de secours aux enfants*
Marc RAYNAUD, *Président, Fondateur - Observatoire du management intergénérationnel*
Un représentant de la DGEFP

C18 — 14h00 – 15h30

La notion de groupe dans les associations. Gouvernance, Finances, Régime juridique et fiscal.

Au gré du développement de leurs activités et de leurs restructurations, ces dernières années ont vu se développer de véritables groupes associatifs. Ces ensembles souvent identifiés par une activité, une gouvernance ou des moyens communs résultent fréquemment de constructions empiriques.

Existe-t-il une notion de "groupe" associatif à l'instar de ce qu'on observe dans le monde des entreprises ? Quelles règles doivent prévaloir les modalités de gestion et de fonctionnement de ces structures multidirectionnelles ? Quelles en sont les incidences juridiques et fiscales ?

Coordonnée par : **Laurent BUTSTRAËN,** *Associé en charge du secteur Economie Sociale - DELSOL avocats*
Philippe GUAY, *Associé en charge du secteur associatif - DELOITTE*

Intervenants

Patrick HIBON DE FROHEN, *Vice-président exécutif – Groupe IMT*
Jean-Claude MARTY, *Directeur audit - DELOITTE*
Philippe PACOTTE, *Associé, Co-responsable du département "Droit du Travail et Protection sociale" - DELSOL Avocats*

C19 — 14h00 – 15h30

Mécènes et fondations : comment évaluer la viabilité économique du projet associatif ?

Qu'il s'agisse de s'assurer de sa pérennité ou de répondre au mieux aux besoins de l'association, il est important d'avoir une analyse économique précise du projet que vous financez. Illustrée d'exemples concrets cette conférence donnera lieu à la diffusion du Guide Mécène et Associations, réalisé par France Active et IMS Entreprendre pour la Cité.

Coordonnée par : **Denis DEMENTHON,** *Directeur du développement territorial - France Active*

Intervenants

Anne FLORETTE, *Directrice – France Active*
Bernard HELLE, *Délégué général - IMS Entreprendre*
Sophie RICORDEL, *Directrice - FAPE EDF*
Un dirigeant de l'Association Les Chantiers des Chemins Jacquaires,
Un représentant d'IBM Est

Programme complet et inscriptions sur
www.forumdesassociations.com

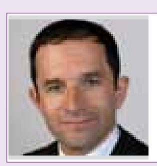
P02 PLÉNIÈRE DE CLÔTURE 16h15 – 17h45

Associations, Fondations & Entreprises dans un monde qui bouge ! Pourquoi et comment s'allier pour faire avancer la société ?

Jamais la palette de partenariats liant associations, fondations et entreprises n'aura été aussi large et aussi sophistiquée : mécénats, impact investing, partage de technologies, plaidoyers communs, création de filiales… Ces nouvelles alliances veulent faire évoluer le monde et apporter des réponses plus fortes aux besoins de notre société : lutte contre l'exclusion, accès aux biens fondamentaux, à la culture, à l'éducation, etc. Mais quelles sont les motivations qui sous-tendent cette évolution des pratiques de part et d'autre ? Comment choisir ses partenaires et garantir du bon respect de l'intérêt général des projets ? Quel accompagnement pour les équipes et les bénévoles ? Quelle place enfin pour la puissance publique dans ce décloisonnement des secteurs ?

Coordonnée par : **Christine QUENTIN,** *Animatrice Social Eco - Radio Classique*

Intervenants
Hervé BAULME, *Directeur général - ECODAIR*
Francis CHARHON, *Directeur général - Fondation de France*
Charlotte DEBRAY, *Déléguée générale - FONDA*
Majid EL JARROUDI , *Fondateur, Dirigeant - ADIVE*
Marianne ESHET, *Déléguée générale - Fondation SNCF*
Yoann KASSI-VIVIER, *Co-fondateur - PRO BONO LAB*
Brigitte LESOT, *Directrice générale - CHORUM - CIDES*
Virginie SEGHERS, *Fondatrice - PROPHIL*



Benoît HAMON,
Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation

C20 16h15 – 17h45

Responsabilités des associations employeuses et prévention des risques.

Les associations emploient aujourd'hui plus de 180 000 personnes. Cet emploi, qui a connu un formidable essor durant ces dernières années, fait partie intégrante de la liberté d'association. Mais ce droit présente une contrepartie : endosser et assumer de nouvelles responsabilités inhérentes à la qualité d'employeur. Les évolutions récentes de la jurisprudence en matière d'accidents du travail ont considérablement alourdi les responsabilités pesant sur l'employeur, faisant de ce sujet un enjeu majeur et mettant en évidence l'importance de la démarche de prévention via le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel et l'information des Dirigeants. Autant de sujets que nous vous proposons d'aborder ensemble à l'occasion de cette conférence.

Coordonnée par : **Alain DETOLLE,** *Rédacteur en chef - Associations mode d'emploi (AME)* • **Philippe THEBAUD,** *Direction Associations et Collectivités - MAIF*

Intervenants
Xavier DELSOL, *Avocat associé - DELSOL Avocats*
Carole ORCHAMPT, *Déléguée nationale - Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)*
Un Juriste de la Direction Associations et Collectivités MAIF

C21 16h15 – 17h45

Immobilier associatif : points de vigilance et opportunités.

La gestion d'un patrimoine immobilier n'est pas anodine, tant en terme de responsabilités, qu'en terme de coûts. Être propriétaire n'est pas une fin en soi. Il existe d'autres formes de gestion immobilière.

Cette conférence rappellera les principes de base de la gestion immobilière (connaître, évaluer, sécuriser, protéger, optimiser son patrimoine) et mettra en exergue quelques points de vigilance mais également les opportunités possibles liées à la détention ou non d'immeubles.

Coordonnée par : **Valérie VITTON,** *Directrice Organismes et services d'intérêt général - Crédit Coopératif*

Intervenants
Julien FAUCHER, *Directeur général - Cap Vacances*
Maryse HAMEL, *Responsable du marché Associations - In Extenso Ile-de-France*
Éric LAUBÉ, *Directeur Immobilier - Fondation d'Auteuil*
Bernard MALGRAS, *Vice-président - Association AREPA*
Dominique RICHEZ, *Associé - Cabinet ROUX*

C22 — 16h15 – 17h45

Typologie des modèles socio-économiques associatifs.

L'objectif de cette typologie est d'aider chaque association à se repérer dans son écosystème et à identifier les leviers privilégiés à actionner pour consolider son modèle socio-économique. Cette typologie est construite à partir des principales sources de financement de l'association. Elle s'adresse aux acteurs associatifs confrontés à un besoin de financement, aux réseaux et fédérations associatifs et plus largement à tout partenaire ayant pour vocation à accompagner les associations tels que les DLA, et aux partenaires publics et privés des associations.

Avec la participation des partenaires du groupe d'experts ayant élaborés cette typologie.

C23 — 16h15 – 17h45

Les enjeux de la communication financière des associations et fondations dans une période de crise.

L'obtention de financements, publics ou privés, nécessite une communication complète et ciblée afin de répondre aux attentes des parties prenantes.
A partir des témoignages de représentants d'associations et fondations, de collectivités territoriales et de corps de contrôle, des pistes de réflexions seront analysées pour diversifier la nature et faire évoluer la qualité de l'information financière donnée, afin de mieux répondre aux attentes des différentes parties prenantes.

Coordonnée par : **Georges MAREGIANO,** *Commissaire aux comptes*

Avec la participation de représentants du secteur associatif.

C24 — 16h15 – 17h45

Savoir se présenter, mettre en valeur son projet, convaincre des mécènes.

Dans le cadre du 4ème concours du fonds de dotation DELSOL Avocats, assistez en direct au grand oral de 5 associations qui viennent défendre leur projet face à un jury de professionnels. A la clé : prix de 14 000 €, 6 000 € et 3 000 €. Un spécialiste du fundraising analyse ensuite les points forts et les faiblesses des 5 entretiens et décrypte les bonnes pratiques pour séduire et convaincre un mécène.

Coordonnée par : *DELSOL Avocats*

Pour candidater :
Renseignements au 04 72 10 20 30 (Virginie Freton-Collard) ou à l'adresse fondsdedotation@delsolavocats.com
Date limite de dépôt : 23/09/2013

Programme complet et inscriptions sur
www.forumdesassociations.com



Liste des Partenaires

Bénéficiez des conseils de 400 experts et professionnels !

- ADEMA
- ADMICAL
- AFF - ASSOCIATION FRANCAISE DES FUNDRAISERS
- ALIAS
- ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI
- AUDECIA
- AVISE
- BANQUES POPULAIRES
- BAYARD PRESSE SERVICE / LA CROIX
- BNP PARIBAS
- CAISSE D'EPARGNE IDF
- CFF - CENTRE FRANCAIS DES FONDATIONS
- CHORUM
- CIC
- COMITE DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE
- COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS IDF
- CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT
- CRÉDIT COOPÉRATIF
- CRÉDIT MUTUEL
- DELSOL AVOCATS
- DIFFERENCE
- ECONOVIA
- ESPACE GENEROSITES, PHILANTHROPIE ET MECENAT
- EY
- EXCO
- EXPONENS
- FIDECIA
- FIDUCIAL
- FONDATION DE FRANCE
- FONDATION SNCF
- FRANCE ACTIVE
- FRANCE GENEROSITES
- GROUPE EXEL INFORMATIQUE
- GROUPE SOS
- IAE PARIS
- IDEAS
- IN EXTENSO / DELOITTE
- JPA ASSOCIATIONS
- JURIS ASSOCIATIONS
- LA BANQUE POSTALE
- LE MONDE DES FONDATIONS ET DU MECENAT
- LEO JEGARD & ASSOCIES
- MAIF
- MAZARS
- Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
- NG'AD
- ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
- PREMIUM AUDIT
- PwC
- RUE PRINCIPALE
- SOCIETE GENERALE
- SOFIDEEC - GMBA BAKER TILLY
- URSSAF
- W FINANCE CONSEIL
- WOLTERS KLUWER
- YOOZ

Liste arrêtée au 10 septembre 2013



8e Forum National des

Associations & Fondations

INVITATION

Comment s'inscrire ?

→ Connectez-vous sur
forumdesassociations.com

→ Cliquez sur "Inscription" et saisissez votre code invitation :

OFFERTE PAR :

TARIF PUBLIC ~~295~~ TTC

Contact & Renseignements

Par E-mail : associations@lesechos.fr
Ou par téléphone : 01 44 88 46 31 (de 9h à 18h)

Informations pratiques

Jeudi 24 octobre 2013 • 8h30 - 18h30
Palais des Congrès • Niveau 2
2, place de la Porte Maillot • Paris 17ème

Moyens d'accès

En voiture : Boulevard périphérique, accès direct Porte Maillot
Parking sous le Palais des Congrès

En bus : Lignes 82, 73, 43, 244, PC1, PC3

En métro : Métro ligne 1 - Station Porte Maillot

En RER : RER C - Station Neuilly / Porte Maillot

Réductions sur titres de transport

AIR France - KLM : Jusqu'à 47% de réduction sur le plein tarif (soumis à conditions).
Pour obtenir les tarifs préférentiels :
www.airfranceklm-globalmeetings.com

Code identifiant : **20551AF**
Valable pour transport entre le 19/10/2013 et le 29/10/2013

SNCF : Demandez votre "fichet congrès" en téléphonant au 01 44 88 46 31 et bénéficiez de 20% de réduction sur un trajet A/R en le présentant dans les gares ou agences de voyages.

Les Echos Business
16, rue du Quatre Septembre 75112 Paris cedex 2
Tél : 01 44 88 46 31

www.forumdesassociations.com